

L A
SEMAINE RELIGIEUSE
 D E
QUEBEC

Propriétaire Rédacteur :

L'abbé D. GOSSELIN

SOMMAIRE :

Les Jésuites et le Parlement Fédéral 273.—Les premiers chrétiens dans l'Amérique Septentrionale (fin) 275.—Apostolat de la Prière 279.—Dom Bosco et V. Hugo 279.—Nouvelles Religieuses 280.

Les Jésuites et le Parlement Fédéral

L'homme propose et Dieu dispose, nous sommes-nous dit une fois de plus, en lisant l'importante discussion soulevée par la comparaison forcée des Jésuites devant le haut tribunal du Parlement Fédéral.

En effet, la fameuse motion destinée à faire déclarer inconstitutionnelle leur dernière reconnaissance civile et politique a été, pour certains députés protestants, l'occasion d'une expression de sentiments éminemment flatteurs pour les catholiques de la province de Québec.

Si ceux qui ont assumé la responsabilité de ce débat, ont certainement commis au moins une faute, les déclarations qu'il a provoquées, les enseignements qu'il comporte et les résultats inappréciables qui en seront la conséquence, nous permettent de dire : heureuse la faute qui nous a valu tout cela !

Nous croyons donc accomplir un devoir

(1) La première reconnaissance civile et politique des Jésuites a été décrétée en 1871.

en signalant certaines admissions bien propres à nous enorgueillir, et en résumant les enseignements et les résultats auxquels nous venons de faire allusion. Ils ont, suivant nous, leur place indiscutable, même dans une modeste *Semaine religieuse*. Du moment que nous nous tenons scrupuleusement dans la sphère des principes, nos observations ne peuvent raisonnablement nous attirer le reproche de descendre sur un terrain qui n'est pas le nôtre, ou encore, de sortir du cercle dans lequel nous devons nous circonscrire.

Quoique la mission civilisatrice de l'Eglise catholique n'ait pas besoin d'être démontrée, nous avons vu avec une légitime fierté un protestant, le député de Standstead, proclamer cette vérité dans un langage que ne désavouerait pas un catholique :

“ Je regarde, a-t-il dit, l'Eglise catholique comme l'un des plus forts, si non le plus fort rempart que nous ayons dans notre pays contre ce que je considère comme l'élément le plus dangereux : l'esprit d'infidélité et d'anarchie. L'Eglise catholique romaine reconnaît l'autorité, elle enseigne l'observance des lois, le respect du bon ordre et des autorités constituées. ”

Non content d'avoir rendu à l'Eglise catholique le tribut d'hommages qui lui est dû, le député de Stanstead a déclaré “ que